

IL APPELLE À DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CETTE SEMAINE

Le Cnes mobilise ses troupes

Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), mobilise ses troupes pour faire aboutir ses revendications. Le syndicat qui a tenu son conseil national la semaine dernière appelle à des assemblées générales pour décider des actions à venir.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Selon le coordonnateur du Cnes, les assemblées générales vont se réunir au cours de cette semaine. «Une fois les assemblées générales ont décidé des moyens à utiliser pour arracher nos doléances, nous allons revenir au conseil national pour trancher sur la décision finale», a souligné Abdelmalek Azzi qui appelle tous les enseignants à se mobiliser pour défendre leur plateforme de revendications.

Le Cnes qui revendique une doléance salariale souligne que les salaires de 70% des enseignants ne dépassent pas les 46

000 DA, et ce, depuis 2008. «Nous revendiquons un salaire décent qui ne soit pas inférieur à 100 000 DA», souligne le syndicat qui demande aussi la relance des programmes de logements gelés depuis quelques mois et de prévoir de nouveaux quotas pour les enseignants et la levée du gel concernant la création des laboratoires scientifiques. Les contestataires demandent aussi de limiter le pouvoir de l'administratif sur le scientifique «pour une meilleure prise en charge d'un secteur considéré par les autorités comme étant stratégique».

Le Cnes explique également

que l'ouverture de certaines spécialités est soumise au diktat de l'administration, et certaines spécialités ont été fermées de façon préméditée pour des raisons que l'on ignore telles les filières des sciences politiques, sociologie politique et interprétariat.

«Des milliers de détenteurs des diplômes de doctorat et magister, normalement considérés parmi l'élite, subissent une humiliation intolérable, plusieurs années après la fin de leurs études, ils peinent à trouver un poste décent, et cela malgré un besoin énorme dans l'enseignement supérieur, dont les responsables préfèrent gérer la pédagogie avec des heures supplémentaires au profit d'une catégorie d'enseignants qui ne font même pas leur charge normale, et aussi au profit de vacataires n'ayant

même pas les diplômes requis», a expliqué le Cnes dans un communiqué rendu public à l'issue de la tenue de son conseil national. Ce dernier dénonce également le harcèlement subi par les syndicalistes et tous les enseignants «qui osent dénoncer la mauvaise gestion et la corruption dans leur université».

«Le cas du membre du bureau de la section Cnes de l'université Alger 3 Bengouia Mokhtar est un cas qui ne peut que soulever notre indignation. L'administration de l'université Alger 3 l'a traduit en conseil de discipline afin de le licencier, et la commission de recours nationale l'a rétabli dans ses droits, et jusqu'à ce jour, il n'a perçu aucun salaire. La section Cnes de l'université Alger 3 continue de subir des poursuites judiciaires injusti-

fiées, surtout lorsqu'on sait que la justice l'a innocenté à plusieurs reprises», explique encore une fois le syndicat qui interpelle le premier responsable du secteur pour mettre fin «à toutes ces injustices et trouver des solutions aux différents problèmes vécus par le secteur».

Le Cnes souligne, par ailleurs, qu'une commission dont les prérogatives ont été définies par le conseil national a été installée afin d'ouvrir des canaux de communication avec «toutes les bonnes volontés qui militent pour un Cnes autonome et fort».

Par ailleurs, et pour défendre les libertés syndicales, le conseil national du Cnes se dit partie prenante pour la création de la Confédération des syndicats autonomes.

S. A.